



Mon courtier nous a emmené dans le mur

Par **Helbecque patricia**, le **14/10/2016 à 18:10**

Bonjour, je voudrais savoir si il existe un moyen de me retourner contre mon courtier carien ce dernier nous a emmené droit dans le mur..

Je m'explique : étant propriétaire d'un appartement dont le prêt n'est pas terminer nous avons voulu savoir si il était possible de vendre notre appartement pour pouvoir acheter une maison malgré que notre crédit était toujours en cour.

Notre courtier nous a fait plusieurs simulations avant même que nous ne mettions notre appartement à vendre car on voulais savoir où on mettais les pieds. Il nous a dit que c'était possible même si notre dossier était difficile et qu'il avait l'habitude. Aujourd'hui notre appartement à été vendu nous avons donc trouvé une maison au prix que le courtier nous avait affirmé que ça passerai.

Il nous avait fait la simulation suivante: prix de vente de notre appartement 109000e, crédit conso 30000e (pour combler le trouve du crédit apparemment car on a vendu au rabais selon ces conseils) et crédit immo de 171000e. Selon lui c'était sur ça passait. Sauf que aujourd'hui notre appartement est vendu et le délais de rétractation est passer et les banques ont refusé notre prêt pour la maison.

Cela veut dire que nous n'avons plus d'appartement en décembre et nul part ou aller.

Je n'ai sais pas comment faire j'ai un enfant de 10 an et le 2ème qui arrive en novembre, mon mari et moi sommes perdu.

Pouvons nous faire quelque chose ?

Merci de vos réponses.